easypark

PAVILLON 3 - F15

Dossier de presse
Salon des Maires

22 – 24 novembre 2022

Table des matières

1 – A propos d'EasyPark & agenda prise de parole sur le salon *(p. 3)*
2 – Tribune à l'occasion du Salon des Maires (signataires : Olivier Koch, Directeur EasyPark France ; Emile Roger Lombertie, Maire de Limoges & Julien Ducoulombier, Directeur Spl Stationnement Valenciennes) *(p. 4 – 6)*
3 – Communiqué de presse EasyPark arrive à Paris *(p. 7 – 8)*
4 – Communiqué de presse Success Story EasyPark *(p. 9 – 10)*
5 – Communiqué de presse partenariat EasyPark & Renault *(p. 11 – 12)*

Qui sommes-nous ?

EasyPark est une entreprise de premier plan et à croissance rapide dans le domaine du stationnement. Nous aidons les conducteurs à trouver et à gérer leur stationnement et à recharger leur véhicule électrique. Notre technologie unique de pointe permet également aux entreprises, villes, exploitants et gestionnaires de parkings d'assurer l'administration, la planification et la gestion de leurs données de stationnement dans plus de 3200 villes réparties dans plus de 25 pays. Nous rendons la vie urbaine plus facile, ville après ville. Visitez www.easyparkgroup.com pour en savoir plus.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter :

Agence TEAM LEWIS
Romain Michaud / Grégory Alleaume
EasyParkFR@teamlewis.com
06 17 98 29 88 / 07 63 44 84 70

****

Programme intervention

Mardi 22 novembre 2022 : 15h00 – 16h00 – Stand FNMS, Pavillon 3, Stand F 31

Avec :
- Jean Coldefy, Directeur du programme Mobilités et Transitions, ATEC ITS France
- Marc Grasset, Directeur Général Délégué, Interparking France
- Olivier Koch, Directeur Général, Easypark France

Si la réduction de la place de la voiture particulière s'inscrit dans les politiques urbaines pour une gestion optimisée, apaisée et diversifiée de l'espace public, la voiture particulière reste une nécessité dans de nombreux territoires, y compris pour certains usages dans les métropoles.

La gestion du stationnement en centre-ville ou en périphérie est une solution efficace pour répondre aux exigences d'aménagement urbain et de réduction de l'empreinte carbone des déplacements pour une meilleure qualité de vie et une meilleure qualité de l'air en ville. Retours d'expérience et perspectives.

Tribune à l'occasion du Salon des Maires 2022

L'enjeu de la mobilité quand l'économie vacille

Olivier Koch, Directeur EasyPark France
Emile Roger Lombertie, Maire de Limoges
Julien Ducoulombier, Directeur Spl Stationnement Valenciennes

En termes de mobilités, les collectivités et les entreprises font aujourd'hui face à plusieurs défis majeurs, alors que le contexte économique est très compliqué. Entre les directives imposées par l'état, notamment autour de la loi LOM, et les attentes des administrés pour intégrer plus de mobilités et rendre les villes plus agréables à vivre, nous arrivons à un carrefour décisif pour les territoires Français. Alors que le Salon des Maires s'ouvre le 22 novembre prochain, tour d'horizon des trois grands sujets majeurs qui vont changer la donne pour les mobilités dans la décennie à venir.

Réduire les émissions carbone en améliorant les mobilités

Les objectifs de la loi LOM, promulguée le 24 décembre 2019, sont clairs : les déplacements à destination des citoyens doivent être optimisés et être conjugués aux enjeux environnementaux. Parmi les directives énoncées, nous pouvons citer la mise en place de Zones à Faible Emissions (ZFE) pour les agglomérations de plus de 100 000 habitants, la régularisation des deux-roues, réglementation des VTC ou encore le soutien à l'acquisition des véhicules propres. Les mesures phares sont ambitieuses et nécessitent des moyens considérables. La somme de 13,4 milliards d'euros a d'ailleurs été investie à cet effet, mais elle semble assez dérisoire lorsque l'on sait que la France compte près de 35 000 communes. Ce budget courant jusqu'en 2024 sera-t-il suffisant ?

Aujourd'hui, les ménages français vivent une situation délicate. L'inflation et les prix des carburants ne sont pas propices à pousser à des investissements sur des véhicules dits propres. Le prix d'un véhicule électrique neuf se situant en entrée de gamme à 20 000 €, il faut également regarder du côté du nombre des bornes de recharge présentes sur le territoire. En août 2022, L'Avere (Association nationale pour le développement de la mobilité électrique) comptabilisait un total de 66 960 bornes publiques, tout en soulignant une hausse de 49 % en comparaison à 2021. C'est encore trop peu pour motiver à l'achat de véhicules électriques. Avec un parc automobile comprenant près de 40 millions de véhicules sur l'ensemble du pays, il y aurait embouteillage, et une forte interrogation sur la manière dont la France pourrait subvenir à ce besoin énergétique considérable. Rien n'est véritablement spécifié concernant cette partie ; la filière nucléaire française étant actuellement perturbée sur plusieurs niveaux. Pourtant, cette question de l'approvisionnement énergétique englobe bien des sujets de la vie de tous les jours, en plus de celle des mobilités.

Pour la poursuite de ce projet qui redéfinira des pans essentiels de notre économie, des zones d'ombre restent à éclaircir. Les objectifs de la loi LOM à l'horizon 2024 semblent difficiles à atteindre au vu du contexte géopolitique mondial, économique et social de la

France et des moyens alloués aux municipalités. Cependant, il est important de souligner la bonne volonté de nombre de municipalités, mettant en œuvre des initiatives pour s'aligner à cet objectif du gouvernement, notamment à travers les budgets participatifs, la mise en place de pistes cyclables, de solutions de stationnement et à la mobilité en règle générale. Cela sera-t-il suffisant ?

La difficile attractivité des territoires ruraux au XXIe siècle

Selon l'INSEE, en 2017, 30 775 communes françaises (soit 88 % des communes) étaient rurales, représentant seulement 32,8 % de la population française. Si à l'échelle européenne, la France reste le pays le plus rural, derrière la Pologne avec une ruralité à 45 %, toujours est-il que ces territoires se vident de plus en plus au profit des zones urbaines et péri-urbaines. Le manque d'infrastructures et de services pousse d'ailleurs de plus en plus de communes à se réunir en groupements intercommunaux. Cela ne résout en rien les problèmes inhérents de ces petites communes où le temps semble s'être arrêté au profit de zones plus denses qui concentrent les activités.

Sur le terrain des mobilités, l'enjeu est tout autre puisqu'il demeure très compliqué de se déplacer sans véhicule motorisé. Cela ne motive que très peu de personnes à s'y installer. Et même si la crise du covid et la démocratisation du télétravail a pu redonner vie à certains territoires avec l'arrivée de nouveaux ménages, cela reste dérisoire. En effet, l'urbanisation continue d'augmenter, et vient accroître la concentration des problèmes de mobilité sur des zones déjà extrêmement tendues. De fait, offrir un cadre de vie plus agréable pour les habitants de ces zones de population très denses devient un défi considérable, sans que les populations rurales ne soient plus avantagées sur ces sujets, bien au contraire. Aujourd'hui, il convient de réfléchir à des moyens de relier ces territoires ensemble pour détendre plusieurs secteurs comme l'immobilier et les mobilités. L'un des moyens les plus efficaces reste les lignes de chemin de fer en France, et toutes ces petites gares de proximité qui se sont vues déconnectées des réseaux depuis plusieurs décennies. Elles représentaient ce lien précieux entre la ville et la campagne et tout ce qui les entoure (emplois, culture,…). Si cette richesse des mobilités entre les territoires s'est perdue au fil du temps, rien ne dit qu'elle doit être totalement enterrée.

La réouverture de nombreuses gares de campagne, l'offre de services plus décentralisée et bien d'autres éléments doivent faire partie de la volonté de l'état sur les questions de mobilités. Elles ne doivent pas être uniquement centrées sur un type de problématique, des innovations trop imposantes bien que nécessaires, mais s'appuyer sur l'existant afin de préparer au monde de demain sans laisser de côté une partie importante de la population.

Les bénéfices de la Smart City made in France demeurent encore incertains

La Smart City, cela fait longtemps que nous en entendons parler. Les promesses sont grandes et les exemples nombreux pour montrer à quel point les bénéfices seront réels. Des capteurs mesurant le taux d'ensoleillement et d'humidité pour ajuster l'arrosage des jardins publics ou encore la signalisation visant à fluidifier le trafic routier, tant d'innovations qui auront toute leur utilité dans nos territoires.

Cependant, si les promesses sont tangibles, d'autres menaces guettent les villes. L'hyper-connexion laisse planer le doute sur le bienfondé de la smart city en général. En premier lieu, les risques liés à la cybersécurité, ou la peur d'une surveillance à grande échelle, voire des capteurs qui pourraient potentiellement poser certains problèmes de santé publique pour les populations. Si ces questions trouveront certainement des réponses, il en est une qui est cruciale aujourd'hui, celle de la monétisation de l'espace public et particulièrement des trottoirs. En effet, la smart city s'est longtemps concentrée sur les mobilités, la donnée et toutes sortes d'innovation, et a longtemps laissé de côté le trottoir dans l'équation. Sauf qu'aujourd'hui, cet espace concentre toutes les convoitises, et pour cause, c'est l'endroit où les bornes de recharges sont installées, les offres de mobilités douces (trottinettes, vélos,…) sont mises à disposition des usagers. Elles coûtent moins chère que des bâtiments dédiés et permettent d'optimiser l'espace utilement.

Les municipalités y trouvent un avantage considérable puisqu'elles permettent de louer ces espaces et financer d'autres projets sans avoir à procéder à des hausses d'imposition sur les entreprises et les particuliers. Est-ce que cela signifie que le trottoir sera un jour divisé entre une partie sur laquelle nous pourrons marcher et l'autre où son développement commercial sera si grand qu'il faudra y consacrer des parcelles significatives ? Seul l'avenir nous le dira.

Communiqué de presse

EasyPark, l'application de stationnement avec la meilleure couverture mondiale arrive à Paris

Paris, le 14 novembre 2022 - EasyPark, spécialiste du paiement digitalisé de stationnement déjà disponible dans 25 pays et 3 200 villes, de l'Australie aux Etats-Unis, arrive à Paris !
EasyPark est l'application de stationnement qui propose la plus grande couverture mondiale. De nombreux automobilistes, résidents, entreprises locales, touristes étrangers et nationaux, qui visitent Paris pour raisons personnelles ou professionnelles, pourront désormais profiter d'une expérience de stationnement digitalisée encore plus fluide et intuitive, tout en contribuant à renforcer la renommée internationale de la ville Lumière.

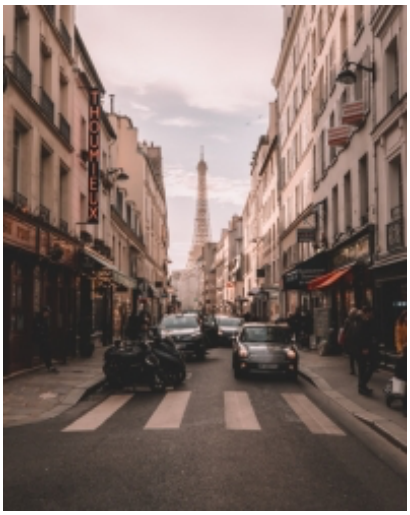

Auparavant, la ville de Paris était couverte par PARK NOW, acquise en 2021 par le Groupe EasyPark qui continue son développement sur le territoire Français, tout comme à l'international.
Aujourd'hui, des millions d'automobilistes utilisent les services d'EasyPark et leur nombre augmente constamment sur tous les marchés. Avec un taux de satisfaction clients de 90 % qui utilisent l'application, EasyPark est la seule application dépassant en France les 4 étoiles sur les deux bibliothèques d'application principales. EasyPark s'efforce d'apporter toujours plus de solutions innovantes pour aider les automobilistes à trouver une place de stationnement, à gérer leur stationnement dans la rue et dans les parkings, ou encore à démarrer leur session directement depuis le tableau de bord de leur véhicule.

Outre Paris, EasyPark est déjà bien implanté dans la région Île-de-France, avec une présence dans des villes comme Le Chesnay-Rocquencourt, Neuilly-sur-Seine, Sceaux, Saint-Cloud, Asnières-sur-Seine, Les Pavillons-sous-Bois, La Courneuve, Saint-Denis, Vincennes ou encore Montreuil.

L'innovation digitale, au cœur du plan stratégique de la ville de Paris
La ville de Paris a un plan stratégique ambitieux, et en matière de Smart City, elle entend déployer une série d'innovations performantes et hyper connectées bénéficiant à tous les pans de l'économie : urbanisme, circulation, sécurité, transports, qualité de vie, respect de l'environnement, et à l'aube des JO de 2024, ces enjeux sont d'autant plus prégnants.
Selon le classement mondial des villes les plus intelligentes menée par EasyPark en octobre 2021, Paris arrive en 13ème position du classement des villes de plus de 3 millions d'habitants concernant les innovations mises en place autour de la ville intelligente.
« En se positionnant comme une capitale mondiale de la ville intelligente, et avec une excellente 4ème place pour l'innovation en matière de stationnement, la ville de Paris exploite toutes les potentialités offertes par les nouvelles technologies du numérique. En 2014, la ville adoptait le paiement du stationnement dématérialisé et aujourd'hui, deux tiers des automobilistes utilisent une application pour leur stationnement, c'est dire le chemin parcouru depuis ! » déclare Olivier Koch, Directeur France EasyPark. *« L'adoption des applications de stationnement gagne du terrain en proposant toujours plus de services et de fluidité à ses utilisateurs »*

Gagner du temps grâce à l'application EasyPark, c'est facile !
Il suffit de télécharger gratuitement l'application EasyPark depuis l'App Store ou Google Play, puis de renseigner sa plaque d'immatriculation et un moyen de paiement pour démarrer un stationnement. Une fois stationné, l'application vous géolocalise, et vous propose instantanément le tarif associé à votre localisation. Plus besoin

de se rendre à l'horodateur. Il suffit de tourner la roue pour définir son temps de stationnement avec la possibilité de l'arrêter ou de le prolonger à distance, avec l'assurance de payer au juste prix, à la minute près.

En France, le groupe EasyPark est présent dans plus de 70 villes parmi lesquelles Paris, Bordeaux, Toulouse, Lille, Reims, Metz, Nancy ou encore Strasbourg. De la grande métropole aux plus petites villes, en passant par les villes côtières, EasyPark ambitionne d'offrir à ses utilisateurs, français et étrangers, une continuité de service lors de leurs déplacements sur le territoire national et en Europe avec la même application.

Toutes les actualités EasyPark Group : www.easyparkgroup.com/news

Communiqué de presse

Comment EasyPark, le leader européen du stationnement, ambitionne de devenir le leader mondial face à la concurrence

Paris, le 13 septembre 2022 – Spécialisé depuis plus de 20 ans dans les technologies de mobilité, EasyPark est aujourd'hui l'un des leaders européens du paiement dématérialisé du stationnement et est présent dans plus de 25 pays, couvrant plus de 3 200 villes. L'année dernière, EasyPark a acquis la société PARK NOW et a réalisé un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros. Fort d'un réseau mondial de plus de 3200 villes, EasyPark ambitionne aujourd'hui de devenir le premier acteur mondial avec un objectif de 100 millions d'utilisateurs d'ici fin 2025. EasyPark s'impose aujourd'hui comme le partenaire incontournable des villes et des agglomérations qui souhaitent repenser la mobilité à l'heure des impératifs climatiques.

20 ans d'innovation au service d'une mobilité apaisée

Même si les automobilistes sont davantage familiarisés avec le mode de stationnement numérique qu'il y a 10 ans, l'innovation dans le domaine du stationnement digitalisé ne s'arrête pas là. Pour preuve, l'intégration des applications de stationnement dans le système d'infodivertissement des véhicules qui se développe chez nombre de constructeurs automobiles.

Après Volvo, Mercedes et Polestar, EasyPark a annoncé plus tôt cette année un partenariat avec Renault autour de l'intégration de l'application de stationnement EasyPark directement dans la nouvelle Megane E-Tech Electric du constructeur français. Dans un secteur en pleine mutation, l'innovation est un des piliers majeurs d'une industrie qui doit repenser ses paradigmes. Et pour que l'usage de la voiture limite son impact sur l'environnement, il est nécessaire de passer par des innovations en termes de technologies, d'infrastructures et d'aménagements urbains.

L'innovation fait d'ailleurs partie de l'ADN d'EasyPark qui est bien plus qu'une application de paiement du stationnement. Depuis 2001, l'entreprise a œuvré à apporter des solutions qui aident les automobilistes à économiser du temps et de l'argent. Aujourd'hui, grâce à la technologie prédictive et la visualisation des données pour optimiser la planification urbaine et la gestion du stationnement, EasyPark accompagne les municipalités dans la conception de villes plus intelligentes et plus agréables à vivre. En effet, dans un monde ultra connecté, la data représente l'avenir du stationnement, avec pour objectif, d'optimiser l'utilisation des places, tout en réduisant les embouteillages et la pollution générée par les automobilistes à la recherche d'une place de parking.

Une stratégie d'acquisitions, d'intégrationstechnologiques et d'expansion territoriale

En faisant l'acquisition du groupe PARK NOW en 2021, EasyPark peut désormais offrir la couverture la plus large au monde, avec une présence dans plus de 25 pays et 3 200 villes, de l'Australie aux Etats-Unis. Aujourd'hui, ce sont plus de 70 millions d'utilisateurs à travers le monde qui utilisent l'application EasyPark.

Au cours de son histoire, l'entreprise a su se développer et enrichir son offre à travers l'acquisition d'entités locales avec notamment Mobile City (France, Allemagne et Autriche). Il y a eu aussi le lancement de technologies innovantes pour optimiser la mobilité comme la fonctionnalité FIND, combinant des services de prédiction et de paiement du stationnement au sein d'une seule et même application. Quant à l'offre « Parking Data-as-a-Service (PDaaS) », elle permet aux villes de s'appuyer sur de la donnée concrète liée aux habitudes de stationnement et d'optimiser et fluidifier la mobilité au sein des villes. Ces outils répondent à un fort besoin des villes de réduire la pollution atmosphérique et les nombreuses nuisances causées par les véhicules motorisés.

Olivier Koch, Directeur France & Suisse EasyPark déclare : *« Avec une couverture et une renommée mondiale, nous participons déjà à rendre les villes plus vivables. En stimulant le développement de nouveaux services numériques intelligents et intégrés, notre palette d'outils digitaux allant de l'application de paiement à la recharge électrique, en passant par l'affichage prédictif des places disponibles en voirie, nous positionne comme un véritable leader de l'industrie. Nous fournissons une large gamme de services et de solutions pour le stationnement numérique aux villes, opérateurs de stationnement et automobilistes, au service de l'innovation de de l'expérienceclient. »*

Proximité et maillage territorial pour devenir le leader des mobilités

Les besoins des territoires varient selon les problématiques locales que l'on se trouve dans une ville, une zone périurbaine ou rurale.

Mais quel que soit le profil et les problématiques de ces territoires, tous ont une volonté commune : fluidifier le stationnement, rendre les villes plus agréables à vivre et mettre en place des innovations intelligentes pour mener à bien ces ambitions. Le taux de pénétration du paiement du stationnement numérique dépasse déjà les 60 % dans les grandes agglomérations françaises.

En France, le groupe EasyPark est présent dans plus de 70 villes parmi lesquelles Paris, Bordeaux, Toulouse, Lille, Reims, Metz, Nancy ou encore Strasbourg. De la grande métropole aux plus petites villes, en passant par les villes côtières, EasyPark ambitionne d'offrir à ses utilisateurs, français et étrangers, une continuité de service lors de leurs déplacements sur le territoire national et en Europe avec la même application.

Toutes les actualités Easypark Group : www.easyparkgroup.com/news

EasyPark et Renault s’associent pour lancer de nouvelles fonctions de stationnement automatisées

18 mai 2022 – L'entreprise de technologie de mobilité EasyPark et la marque automobile Renault lancent une nouvelle collaboration qui permet aux automobilistes de prendre part au futur du stationnement. Ensemble, les deux entreprises intègrent directement dans le système d'infodivertissement de la nouvelle Megane E-Tech Electric de Renault, les fonctionnalités de l'application EasyPark.

Le nouveau partenariat entre EasyPark et Renault permet d’intégrer l'application EasyPark dans le tout nouveau modèle de voiture Megane E-Tech Electric de Renault. Les automobilistes peuvent ainsi télécharger l'application directement depuis le système d'infodivertissement du véhicule et découvrir plusieurs nouvelles options et fonctionnalités pour améliorer encore leur expérience de conduite, notamment la fonction *"Autostop"*, qui met automatiquement fin à la session de stationnement lorsque la voiture quitte sa place.

« Les solutions innovantes que nous créons en collaboration avec Renault représentent l'avenir d'une expérience de stationnement entièrement numérique. En intégrant notre application maintes fois primée dans les systèmes d'infodivertissement des véhicules, nous proposons davantage d’options pour rendre le stationnement et la mobilité encore plus faciles. L’intégration de l'application directement au véhicule est un pas de plus vers un futur où la voiture démarrera et arrêtera de façon autonome les sessions de stationnement », déclare Cameron Clayton, PDG du groupe EasyPark.

Le système multimédia "*OpenR Link*" de Renault est basé sur le système d'exploitation Android Automotive. En téléchargeant l'application depuis le tableau de bord du véhicule, le conducteur peut gérer le stationnement de son véhicule, sans recours à un outil physique ni smartphone. En outre, l’intégration de l'application ouvre la voie à de nombreuses autres innovations.

EasyPark a déjà conclu des partenariats similaires avec les marques automobiles Volvo, Polestar et Mercedes Benz. À partir d'aujourd'hui, l'application peut également être téléchargée via Google Play Store depuis la console de la Mégane E-Tech électrique et sur tous les véhicules compatibles avec l'OpenR Link.